

Communiqué CALVADOS

## [Communiqué] Calvados : des entreprises de Caen la Mer engagées dans l'économie circulaire

Couldoor et Recyclage Négoce Mondevillais : des bonnes pratiques en faveur de l'économie circulaire.

25 Février 2022 | 11h16

🕒 1 min. de lecture

### SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



[Communiqué] Ecosys : recyclage des sapins de Noël

[Communiqué] Le groupe Phoenix a inauguré son usine d'assemblage

[Communiqué] Industrie du bois : Swiss Krono est en progression dans le Loiret

Depuis l'année 2021, la communauté urbaine Caen la Mer accélère les actions de transition écologique. Des actions concrètes sont mises en place dans différents domaines à l'échelle de la collectivité. Étant des acteurs essentiels dans cette transition, les entreprises agissent pour mener des actions innovantes et expérimentales pour le territoire. Beaucoup d'entre elles sont engagées sur le sujet de l'économie circulaire, plus précisément sur la valorisation des déchets et la transition énergétique.

Dans son rapport RSE (responsabilité sociétale des entreprises) 2021, l'entreprise Couldoor présente ses engagements dans la réduction de ces déchets. Un plan d'action est en cours pour mettre en place des modalités de tri et de collecte en accord avec le fonctionnement des communautés d'agglomération.

En matière de transition énergétique, deux des trois sites de production de Couldoor sont équipés de chaudières biomasse bois. Soulignons que l'entreprise est spécialisée depuis plus de trente ans dans la fabrication de portes de placards, de dressings, de verrières et de cloisons ainsi que d'aménagements sur mesure. Son siège social est situé à Verson (Calvados).

Recyclage Négoce Mondevillais est une autre entreprise qui a relevé le défi de répondre à la nouvelle législation imposant prochainement le recyclage de 70 % des déchets de chantiers. Son site de dépôt et de transformation de ces déchets à Mondeville (Calvados) témoigne de son engagement dans l'économie circulaire.

